



CONDITIONS DE PARTICIPATION

La formation en intervention d'urgence ferroviaire, prévue du 10 au 14 juin 2024 et du 9 au 13 septembre 2024 à Maple Ridge, en Colombie-Britannique, comprendra des activités en salle de classe et sur le terrain. Certaines des activités sur le terrain nécessiteront la capacité de porter un appareil respiratoire dans une combinaison étanche, de monter sur des wagons et des citernes et de réaliser des activités d'intervention d'urgence, notamment déplacer du matériel d'intervention et l'utiliser dans des scénarios impliquant des fuites provenant de conteneurs ou de navires.

Dans le cadre du processus d'inscription, il est reconnu que **(NOM DU/DE LA STAGIAIRE EN LETTRES MOULÉES)**

_____ ne fait l'objet d'aucune restriction l'empêchant de participer aux activités susmentionnées.*

Organisation parrainant le/la stagiaire : _____

Personne autorisant la participation du/de la stagiaire : _____

Titre : _____

Date : _____

***NOTE** : S'il existe des considérations ou des circonstances particulières, elles doivent être précisées à l'Association des chemins de fer du Canada avant que le dossier d'inscription soit rempli.

SOUSSION DU FORMULAIRE : Veuillez remplir le formulaire et le retourner par courriel à Brianna Bowman, au bbowman@railcan.ca.